

# Déclaration des élus du personnel FSU,UNSA et FNEC FP FO

## Au CTSD du 9 avril 2020

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Ceci est une déclaration des fédérations FNEC FP FO, FSU et UNSA en amont du CTSD que vous avez décidé de convoquer ce jour et auquel nous avons décidé de ne pas participer après maints courriers vous en demandant le report suite à la crise sanitaire que nous vivons ainsi qu'au refus de nous fournir votre projet de carte scolaire. Nous continuons à vous demander une nouvelle fois le report de cette séance du CTSD.

Madame l'Inspectrice d'Académie, vous représentez le Recteur et le Ministre, sachez que nous sommes effarés par ce que nous sommes en train de vivre dans ce département.

Après de multiples demandes des organisations syndicales, les collègues volontaires pour effectuer l'accueil en particulier des enfants des personnels soignants, des sapeurs-pompiers, des policiers ... commencent à recevoir du matériel pour assurer leur protection (masques, gel, solution hydro-alcoolique), mais en quantité beaucoup trop faible. Ainsi, c'est le système D (matériel personnel, mairies...) qui prévaut encore dans de nombreuses écoles.

Le dépistage systématique leur est refusé, à commencer par ceux qui ont été exposés directement comme à ESPALY ou qui présentent des symptômes.

L'Administration a demandé aux collègues qui travaillent d'arrachepied pour assurer la «continuité pédagogique» de rencontrer les parents (lettre du recteur du 18 mars), de se rendre dans les établissements pour y porter le travail des familles qui sont dépourvues d'accès au numérique ou de moyens d'impression. Ils ne disposent d'aucun moyen et utilisent en dehors de tout cadre réglementaire sur le télétravail leur matériel personnel (ordinateur, imprimante, téléphone, ...), fabriquent des outils numériques ou non et ne comptent ni leur temps, ni leur argent pour assurer à leurs élèves le minimum.

Dans le même temps, pour tenter de faire taire la colère légitime des enseignants, le Recteur soumis à la pression des organisations syndicales pour arrêter les suppressions de postes et de classes, annonce la restitution des 6 postes de PE en Haute-Loire qui devaient être supprimés en septembre. Mais avec une dotation de 0 poste, vous ne disposez, Madame l'Inspectrice d'Académie, d'aucun moyen pour procéder aux ouvertures de classes nécessaires, aux créations de postes de TR, de postes de RASED... Cette annonce ne protège pas non plus des fermetures de classe et ne revient pas sur tous les postes supprimés depuis des années sur la base d'une prétendue baisse du nombre d'élèves.

Le Ministre indique qu'« aucune fermeture de classe en milieu rural ne peut être prononcée sans accord du maire ». Pour nos organisations syndicales qu'il y ait accord des élus locaux ou pas, la seule solution, à ce jour, est de ne procéder à aucune fermeture de postes et de classes que ce soit en milieu rural comme en milieu urbain et de créer tous les postes nécessaires.

Il n'aura fallu pas moins de 3 lettres, une intervention auprès du Recteur et du Ministre pour que vous vous décidiez enfin à entendre que les réunions ne pourraient pas se tenir en présentiel.

Dans le même temps, vous décidez de restreindre la délégation des représentants des personnels en la limitant aux seuls titulaires, à laquelle s'ajouterait un seul suppléant, ce qui n'est pas réglementaire et n'a jamais résulté d'un accord avec nos organisations syndicales au niveau académique.

D'autre part, vous refusez toujours de communiquer aux organisations syndicales votre projet de carte scolaire comme la réglementation vous y contraint et comme cela s'est toujours fait dans ce département. Nous notons d'ailleurs que les représentants du personnel au CTA disposent de documents préparatoires qui ont été discutés dans des GT. Non ! Madame l'Inspectrice d'Académie contrairement à ce que vous affirmez de manière péremptoire dans votre courrier du 30 mars : « Toutes facilités ne sont pas données aux membres du CTSD pour exercer leurs fonctions » dans ce département !

Dans ces conditions, il nous est impossible de siéger à ce CTSD où nous ne pourrions émettre un avis sur un projet que nous ne connaissons pas et sur lequel nous n'aurons pas pu travailler ni avec les collègues, ni avec les élus, ni avec les parents. Nous en profitons pour vous dire que nous contestons formellement les chiffres qui nous ont été fournis et qui minorent les effectifs des élèves dans de nombreuses écoles du département.

Madame l'Inspectrice d'Académie, nous vous demandons une nouvelle fois, de prendre en compte la situation actuelle, de surseoir aux fermetures de postes et de classes, de présenter un projet de carte scolaire qui prenne en compte ces éléments et donc de reporter la tenue de cette instance.

S'il y a urgence à prononcer les fermetures de postes, vous ne considérez pas par contre comme urgent la tenue d'un CHSCT D puisque vous avez annulé celui du 19 mars pour le re-convoquer seulement 1 mois plus tard le 14 avril alors qu'il serait indispensable et urgent de faire le point immédiatement sur la situation qui perdure.

S'il y a urgence pour l'administration à prononcer les fermetures de postes, la même urgence ne semble pas de mise pour permettre que les promotions des agents soient prononcées avec le maintien des CAPD correspondantes.

Les organisations FNEC FP FO, FSU et UNSA vous renouvellent donc leurs revendications communes :

- Mise à disposition de tous les personnels de masques, gants et gel hydro-alcoolique
- Dépistage systématique des personnels en particulier ceux qui ont été exposés
- Report de la tenue de ce CTSD après communication d'un projet de carte scolaire qui prenne en compte la situation du moment (crise sanitaire et déclarations du ministre BLANQUER) et en présence de tous les membres habilités